

Des formations estivales anticipées avec quizz d'évaluation



Communauté d'Agglomération d'Angers Loire Métropole

Bp 80 011

49105 Angers

[Voir le site internet](#)

Patricia Ben Gamra

Patricia.BenGamra@angersloiremetropole.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Les mois de juillet, août et décembre riment avec emplois saisonniers, mais « pas question d'improviser » : telle pourrait être la devise d'Angers Loire Métropole. Des recrutements sont ainsi anticipés et assurés par les ressources humaines dès le début de l'année et sont incontournables pour assurer la continuité du service public l'été. Ces recrutements s'accompagnent depuis toujours d'une formation à la prise de poste d'une journée combinant théorie et pratique sur le site d'embauche encadrée par un technicien responsable de secteur.

Les supports de formation ont été développés à partir de données générales du service Santé Sécurité au Travail, agrémentées de données spécifiques à la collecte, et améliorés au fil de l'eau, en collaboration avec les agents du service et en fonction des événements du quotidien.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Connaître son environnement de travail et dédramatiser l'embauche,
- Avoir du personnel saisonnier sensibilisé aux conditions de collecte et aux risques du métier, qui veille à sa sécurité mais aussi à celle de ses équipiers,
- Éprouver les connaissances théoriques acquises avec une mise en situation dans les conditions réelles de travail, pour une meilleure appropriation des comportements et réflexes à adopter,
- Réduire les accidents et les arrêts de travail,
- Assurer la continuité du service public pendant les périodes de congés des titulaires.

Résultats quantitatifs

Sur 2012 : 40 saisonniers ont été formés pour la période estivale

En 2013 : 50 saisonniers formés pour les remplacements d'été

Les sessions de formation sont composées en moyenne de 10 à 15 nouveaux arrivants et se déroulent le vendredi pour une prise de poste effective le lundi suivant.

Résultats qualitatifs

Prise de confiance sur leur poste de travail, agents de collecte opérationnels dès l'heure d'embauche. De plus, les agents titulaires sont rassurés d'avoir des saisonniers connaissant les règles de sécurité de base, ce qui leur donne une légitimité pour les rappels à l'ordre éventuels. Ce sont même quelquefois les saisonniers qui

reprennent certains embauchés sur le respect des règles de collecte !

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2000 : mise en place du service prévention,
- 2005 : réalisation d'un livret d'accueil sécurité,
- 2012 : développement du module de formation spécifique aux saisonniers d'une journée,
- 2014 : évolution des premiers supports de formation pour tenir compte du nouveau format des formations raccourci.

Moyens humains

Formations animées par un technicien responsable de secteurs en partenariat avec les responsables du parc (partie pratique) et les ambassadeurs du tri (règles de tri), en partenariat avec le technicien sécurité.

Moyens financiers

Les formations sont réalisées en interne. La journée de formation est payée aux saisonniers au même titre qu'une journée de travail.

Moyens techniques

La journée de formation se déroule en 2 temps.

• Une matinée théorique :

La matinée débute, avec le technicien, par une présentation de la collectivité, de ses équipements (centre technique dont atelier, installations de traitement...) et de son environnement, avec un focus sur le service de collecte des déchets ménagers.

La deuxième partie de matinée est consacrée aux consignes à respecter, que ce soit en termes de tenue "vous aurez vos équipements de protection individuelle : pantalon - pas de shorts ni de bermudas ou autres pantacourts - chasuble, gants, masque, chaussures de sécurité, lunettes à utiliser en cas de besoin", que de postures à adopter sur le marche pied à l'arrière de la benne. Les nouveaux embauchés sont prioritairement placés du côté trottoir à droite car c'est la zone la moins dangereuse. Toutes les éventualités de collecte sont passées au crible (gestes et postures, lombalgies, poids des bacs, montée et descente de cabines, marche)-arrière, contaminations éventuelles, connaissances des logos relatifs aux produits toxiques et dangereux, canicule, pauses, repas, hydratation, sommeil, attitudes requises en cas d'agressions...) y compris les accidents fréquents ou plus graves qui ont marqué les esprits et que personne ne souhaite (re)vivre.

• Un après-midi pratique :

Une fois le repas pris, place à la pratique directement sur le parking des BOM au centre technique de Biopole. Le responsable du parc des véhicules de collecte entre alors dans le vif du sujet en démontrant les « bonnes » prises de bacs, les boutons de commande de la benne, les trémies hautes et basses, les différents véhicules sur lesquels les jeunes saisonniers seront amenés à travailler (BOM, camion grue ...), les caméras permettant au chauffeur de suivre depuis sa cabine la collecte arrière... Les jeunes reçoivent leur équipement de protection individuelle (EPI) et s'en revêtissent de suite. Le groupe découvre alors les différentes bennes et leurs tonnages ainsi que les boîtiers de commande situés à l'arrière des bennes : "le palpeur qui confirme la prise du bac, le basculeur, le bouton de dégagement, le bouton activant la collecte double ou simple". Le positionnement idéal du ripeur est aussi illustré : "on ne se positionne jamais derrière un bac, toujours sur le côté pour éviter un accident", comme les erreurs à ne surtout pas commettre.

Après une mention spéciale faite aux mécaniciens du centre de maintenance automobile qui assurent l'entretien des bennes, c'est l'heure de se mettre vraiment dans le bain. Un parcours est alors proposé comprenant quelques freinages d'urgence, des dos d'ânes, des virages serrés. Avec 2 ripeurs à l'arrière, c'est l'occasion de mesurer grandeur nature, l'utilité des poignées, la position sur le marche-pied et d'intégrer tout ce qui a été conseillé depuis le début de matinée : "les bacs de 750 litres, ne vous amusez pas à les porter tout seul, c'est à deux qu'on les manipule". Enfin, la propreté du camion, le parcours, le carburant, puis une sensibilisation aux addictions sont

évoqués et achèvent cette journée 100% sécurité.

Pour les addictions, un exercice grandeur nature est proposé avec des lunettes simulant différents taux d'alcoolémie pour mesurer qu'avec quelques verres alcoolisés consommés, les réflexes et la visibilité sont altérés.

Les plannings sont ensuite présentés et les derniers conseils prodigués pour rassurer les jeunes. Ces plannings et la composition des équipes font en sorte qu'un nouvel embauché est toujours accompagné d'anciens. Enfin de journée, un livret sécurité est remis reprenant l'ensemble des consignes et une fiche d'accueil sécurité attestant de la journée de formation est signée.

Un quizz est réalisé en fin de journée pour vérifier l'acquisition des connaissances (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66).

Evolutions réalisées en 2014:

- La mise en place d'un «quart d'heure» de causerie sécurité en fin de journée d'embauche pour tous les agents de collecte, par groupe d'une dizaine de personnes,
- Un suivi de terrain renforcé des équipages à la suite des formations initiales (arrivée d'un technicien sécurité en janvier 2014),
- Une refonte de l'organisation de la journée de formation : réduction de la durée (8h30-12h30) : après une présentation basique de la collectivité et des risques et consignes de sécurité, mise en situation pratique puis retour en salle pour valider les consignes expliquées à l'arrière de la benne, voire les règles d'hygiène et les consignes qualité (règles de tri, positionnement des bacs, etc.),
- Création d'une journée de formation «parcours déchets» (groupe de 12 agents): rappel sur les règles de tri et refus de collecte (qualité des déchets mais aussi pour la sécurité des agents : ex bacs cassés, trop lourds) ; visite du centre de tri et du centre de valorisation des OM. Module qui pourra être activé dès qu'un nombre suffisant de nouveaux arrivants est atteint dans le service. Journée pour l'instant dédiée aux titulaires et cdd mais qui pourrait être couplée à la demi-journée de formation des saisonniers.

Nouvelles évolutions envisagées :

- Refaire des validations des acquis après 1 semaine ou 2 de prise de poste : peut-être encore réduire la première journée d'accueil sécurité à une demi-journée (8h30-12h) puis faire une autre demi-journée par la suite, en détaillant les règles de sécurité et commentant les situations rencontrées sur le terrain,
- Réalisation d'un mini guide « sécurité » (rappel des principaux risques, consignes en cas d'urgence et N° utiles), format qui tient dans une poche,
- En été, proposer des CDD de 2 mois aux étudiants au lieu d'un (réduction du nombre de sessions de formation, meilleure expérience terrain et assimilation des gestes de collecte afin de réduire les risques liés au manque d'expérience).

Partenaires mobilisés

En Interne : responsables du parc et ambassadeurs du tri.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Schéma de formation reproductible si son organisation est prévue en amont (préparation d'un parcours de collecte, intervention de la maintenance et des ambassadeurs du tri, disponibilité d'une BOM...).

Un groupe de travail se met en place au sein de la direction pour tenter de créer un « tronc commun » sur les règles de sécurité et les informations transversales.

Freins :

Disponibilité du personnel d'encadrement pour l'évaluation sur le terrain et pour organiser des journées de formation régulièrement.

Facteurs de réussite :

L'alternance de modules théoriques et pratiques qui permettent une bonne appropriation des règles très nombreuses et denses.

Difficultés rencontrées

Exercice de simulation des effets de l'alcoolémie.

Quizz d'évaluation à la fin de la formation pour vérifier l'acquisition des connaissances.

Recommandations éventuelles

Il s'avère nécessaire de compléter les formations des équipages par des évaluations sur le terrain pour vérifier les acquis à la suite des formations initiales, ancrer des automatismes et répondre aux interrogations.

Mots clés

SECURITE | COLLECTE DES DECHETS | EMPLOYE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Juin 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale